

CODERANDO 95 AGO avec ELECTION de nouveaux administrateurs

A l'attention des représentants des associations affiliées

Bonjour, j'ai le plaisir de vous inviter à l'assemblée générale ordinaire du CODERANDO 95
Le mercredi 12 février 2025 à 10h00, accueil à partir de 9h30

A la maison des Comités sportifs Jean Bouvelle, 106 rue des Bussys – 95600 EAUBONNE

Cette année, selon les statuts, nous devons renouveler complètement le comité directeur et donc élire de nouveaux administrateurs ou réélire ceux qui y sont déjà.

L'AGO se déroulera en trois temps :

- Le matin 3 ateliers vous seront proposés (Marche afghane, Ma Rando, Les formations actuelles et futures)
- Le midi repas en commun
- L'après-midi vers 13h30 AGO
 - Questions sur analyses et résultats de 2024
 - Election des administrateurs

Fin de l'AGO vers 16h00, un pot de l'amitié est prévu à l'issue de cette AGO

*Après réception de cette invitation et **avant le 31 janvier 2025**, veuillez nous informer de votre participation*

- ***Si vous participez à l'un ou aux trois moments, le moyen le plus simple pour vous et pour nous est de cliquer sur <https://forms.office.com/e/HC822Vx4cC> et de compléter le formulaire***
Il est prévu 2 personnes par association en plus des bénévoles du CODERANDO 95
- *Si vous ne pouvez participer à l'AG veuillez compléter le document PARTICIPATION-POUVOIR et l'envoyer par mail à val-doise@ffrandonnee.fr ou par courrier à notre adresse 106 rue des Bussys 95600 Eaubonne*
- *A l'extrême et si vous avez des difficultés avec les outils numériques, envoyez simplement votre réponse par mail à val-doise@ffrandonnee.fr en indiquant bien votre club et les prénoms et noms des deux personnes qui participeront aux ateliers du matin, au repas et à l'AGO de l'après-midi. Pour les pouvoirs nous ne pouvons recevoir que des pouvoirs signés, voir le paragraphe précédent.*
- ***Entre le 25 et le 31 janvier 2025, envoi des documents de l'AGO par mail à tous les PRESIDENTS de club***

Comme les années précédentes les documents habituellement présentés lors d'une AGO auront été diffusés par mail **il n'y aura pas de projection de rapports financiers ou moraux ni de présentation des différentes activités du comité départemental**. Cependant, à chaque étape de l'ordre du jour, il sera demandé si des membres de l'assemblée ont des questions à poser. Il sera alors donné réponse à celles-ci avant de passer aux votes.



Eaubonne, le 10/01/2025

○ **Déroulement de l'AGO**

Seules les associations affiliées pour la saison 2023-2024 et à jour de leur cotisation 2024-2025 peuvent voter.

- Calcul du nombre de voix présentes et représentées.
- Approbation du procès-verbal de l'AGO du 15 février 2024 (**questions et vote**)
- Rapport moral du Président (**questions et vote**)
- Rapport du trésorier (**questions**)
- Rapport des vérificateurs aux comptes (**questions**)
- Approbation des comptes de l'exercice clos (**questions et vote**)
- Rapport d'activités 2024
 - CSI - Commission Sentiers et Itinéraires (**questions**)
 - Programme Numérique Fédéral (**questions**)
 - Formations (**questions**)
 - Communication (**questions**)
- Orientation des activités et projets pour 2025
 - CSI - Commission Sentiers et Itinéraires (**questions**)
 - Formations (**questions**)
- Présentation et Approbation du budget prévisionnel 2025 (**questions et vote**)
- Représentants du Comité à l'AGO régionale (**vote**)
- Désignation des vérificateurs ou vérificatrices aux comptes

○ **Elections au comité directeur**

Selon les statuts, seules les associations affiliées pour la saison 2023-2024 et à jour de leur cotisation 2024-2025 peuvent voter.

- Elections des candidats aux postes d'administrateur du comité directeur. (**Vote**)

Fin de l'AGO

Comme les statuts le précise, l'élection du bureau se déroulera lors de la première réunion du comité directeur qui aura lieu quelques jours après l'AGO.

Espérant votre présence, nous vous prions de croire en nos sincères salutations.

A très bientôt

Pour le Comité, Patrice DACQUIN

